

Conseil d'établissement 2020-2021

CÉ 20/21 PV 03

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion du conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile tenue le mercredi 17 février 2021 à 18 h 30. Cette rencontre se déroule par visioconférence.

Étaient présents :

Parents : Miryan Coulombe, Julien Delacoste, Patrice Julien, Martine Giroux, Isaque Ami Menezes Tavares De Lacerda.

Personnel de l'école : Ann Chrétien (enseignante 1^{re} année), Cathy Gauvreau (enseignante 2^e année), Mélissa Michaud (éducatrice au service de garde), Cathy Boulet-Daigle (secrétaire), Martine Fortin (direction d'école), Jacinthe Gagné (membre substitut).

Étaient absents :

Parents : Aucun

Personnel de l'école : Nathalie Vigneault (responsable service de garde)

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Julien Delacoste et Mme Martine Fortin souhaitent la bienvenue aux membres du conseil. Mme Martine Fortin explique l'annulation de la rencontre de la semaine dernière par la crise vécue à l'école qui a demandé son entière disponibilité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour - CÉ 20/21 010

M. Julien Delacoste fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Martine Giroux d'ajouter le point *Circulation autour de l'école* de façon récurrente à l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par Mme Miryan Coulombe et appuyé par M. Patrice Julien d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 2 décembre - CÉ 20/21 011

Il est proposé par Mme Cathy Gauvreau et appuyé par Mme Martine Giroux d'adopter le procès-verbal tel quel.

La direction fait les suivis suivants :

- La lettre écrite par M. Julien Delacoste concernant les critères de sélection des directions d'école a été envoyée le 12 mars 2021 au DG du CSSC, M. Julien Delacoste a été placé en copie conforme;
- Les inscriptions pour 2021-2022 vont bon train, les rencontres d'organisation scolaire auront lieu en mars;
- Besoin d'un numéro de résolution pour la reddition de compte sur la répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées et le plan de déploiement 2020-2021;
- Le montant prévu pour l'aide aux devoirs au Patro sera utilisé pour donner du soutien aux enseignants de l'école (sauf préscolaire 4 ans) jusqu'à la mi-mai;
- Pour faire suite à la dernière rencontre du CÉ, des changements ont été apportés afin d'améliorer les départs du service de garde. Entre autres, les éducateurs/trices plus expérimentés qui connaissent les parents sont placés à l'accueil en priorité. Ainsi, les parents notent une amélioration importante sur le déroulement des départs.

4. Parole au public

Aucun

POINTS DE DÉCISION ET DE CONSULTATION

5. Anglais enrichi CÉ - 20/21 012

La direction explique aux membres les réflexions de l'équipe-école concernant l'anglais enrichi pour 2021-2022. Elle mentionne que de façon majoritaire, l'équipe désire conserver le statuquo avec une classe d'anglais enrichi au 3^e cycle (5 après-midis d'anglais, soit 7 périodes de plus que les élèves d'une classe régulière). Elle explique que l'expérience de cette année a démontré que le fait d'enlever les critères de sélection permet des groupes plus équilibrés, ce qui est positif et qui répond à notre valeur d'inclusion. La direction propose donc de conserver cette façon de procéder. Mme Miryan Coulombe propose le statuquo présenté par la direction, Mme Mélissa Michaud, appuie.

6. Reddition de compte concernant les mesures dédiées - CÉ 20/21 013

La direction explique la répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et confirme que ceux-ci ont bien été remis à l'école et dépensés selon les critères des différentes mesures. Cette reddition de compte est proposée par Mme Martine Giroux et appuyée par Mme Jacinthe Gagné.

7. Fonds à destination spéciale - CÉ 20/21 014

La direction explique qu'une étape administrative était manquante pour l'ouverture du Fonds à destination spéciale. En ce sens, Mme Martine Fortin demande aux membres du CÉ s'ils désirent toujours aller de l'avant avec la création du fonds. La demande est proposée par Mme Ann Chrétien et appuyée par Mme Miryan Coulombe.

POINTS D'INFORMATION

8. État de situation COVID19

La direction désire tenir les parents informés de la situation d'éclosion qui sévit dans l'école depuis quelques semaines. Elle leur explique que depuis la fin janvier, il y a eu au maximum 8 classes de fermées, 8 membres du personnel atteints. Un dépistage massif a été demandé chez le personnel, 4 membres du personnel du service de garde ont alors testé positif. Ensuite, un dépistage massif chez les élèves a permis de détecter 3 cas, dont un frère et une sœur, et a obligé deux classes à fermer jusqu'au retour de la relâche. Présentement, les classes commencent à revenir une à une et nous espérons que les prochaines semaines seront plus calmes. La direction explique qu'il semble y avoir une transmission davantage communautaire qu'à l'école et avise les parents que la CNESST est venue visiter les lieux. Les recommandations ont été appliquées.

9. Nouvelles mesures budgétaires du Ministère : tutorat et bien-être à l'école

Mme Martine Fortin mentionne aux parents que face à la pandémie, le ministère a annoncé deux nouvelles mesures. La première mesure servira à offrir du tutorat aux élèves et s'élève à 1476\$, la deuxième mesure vise à favoriser le bien-être de tous nos élèves ainsi que du personnel et s'élève à 5000\$. L'équipe va réfléchir à la meilleure façon d'utiliser cet argent et la direction informera les parents des décisions prises.

10. Apprentissage à prioriser

Mme Martine Fortin informe les membres qu'il n'y a aucun changement à la loi sur l'instruction publique ni au régime pédagogique pour l'instant. Comme prévu, la 2^e étape va compter pour un pourcentage plus élevé que la 1^{re}. Le ministère annonce que ce sera aux enseignants de faire les choix qui s'imposent et que leur autonomie professionnelle sera favorisée.

11. Photographies scolaires 2021-2022

Mme Martine Fortin informe les membres qu'elle a pris l'initiative de réserver Mme Marthe Fortin pour les photographies scolaires de l'année prochaine afin de ne pas perdre l'opportunité. Elles se tiendront dans la première semaine de novembre.

12. État de situation et suivis – Service de garde

La direction informe les membres du départ de Mme Nathalie Vigneault et présente son remplaçant, M. Mathieu Perron. Il sera le nouveau responsable du service de garde jusqu'au retour de Mme Nathalie Vigneault. De plus, Mme Ann Chrétien souligne l'excellent travail de Mme Sophie Bastien depuis le départ de Mme Nathalie.

13. Projet médiation culturelle

La direction informe les membres que deux parents d'un élève de l'école ont proposé à un groupe de 4^e année de participer à un projet de médiation culturelle financé par la ville. Ce projet se déroulera au printemps à l'extérieur au besoin. L'œuvre sera installée dans l'entrée de l'école. Celle-ci sera sur le thème du « Croqu'Odile » de Sainte-Odile.

14. Grille horaire

Aucun changement à la grille horaire actuelle n'est souhaité par l'équipe-école. Le statuquo est donc proposé. À la prochaine rencontre du CÉ, la direction informera les membres de la suite concernant les minutes de spécialités ajoutées au préscolaire pour 21-22.

15. Sondage pour les élèves (obligatoire)

M. Julien Delacoste informe les membres que l'école devra effectuer un sondage auprès des élèves et leurs parents concernant leur expérience à l'école. Les membres proposent un sondage « Googleform » à envoyer aux parents afin qu'ils puissent le remplir avec leur enfant. Ceci sera fait dans les prochaines semaines.

16. Projet éducatif 2019-2022

Aucun suivi

17. Jardin pédagogique et OPP

Aucun suivi

18. IGO

Aucun suivi

19. Éducation à la sexualité

La direction informe que les infirmières scolaires ne seront pas disponibles cette année pour animer des ateliers dans les classes. Les enseignants seront responsables d'animer les 5 h minimum requis dans la LIP. Nous demeurons en attente de savoir si l'organisme Sexplique pourra venir nous visiter.

20. Mot du représentant du comité de parents

M. Julien Delacoste nous informe qu'il y a eu une réunion le 27 janvier 2021. Les sujets abordés ont été : la pandémie de COVID19, la présentation de la nouvelle protectrice de l'élève et le budget douance.

21. Mot de la responsable de la communauté

Aucun

22. Autres sujets :

22.1 Circulation autour de l'école

Mme Martine Giroux propose d'adopter une autre stratégie dans l'objectif de faire bouger les choses dans le dossier de la circulation autour de l'école. Mme Martine Giroux se propose à collaborer avec la direction pour écrire une lettre et assurer un suivi.

23. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 17 mars 2021.

24. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Patrice Julien et appuyée par Mme Cathy Gauvreau à 20 h 33.

Martine Fortin

Directrice

Faute de quorum, la réunion ne pourra pas avoir lieu. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, S.V.P. prévenir la secrétaire de l'école Sainte-Odile au numéro 418 686-4040 poste 3510 ou par courriel à ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca.